

Breurey Info

**Bulletin municipal
mars 2021**



Mairie de Breurey-lès-Faverney

10 place de la mairie

Tél : 03 84 91 34 58

Mail : breurey@orange.fr

Site : www.breurey.fr

Horaires de la mairie

(Secrétariat, agence postale
et permanence du maire) :

Mardi et jeudi :

8h30—11h30 / 13h30—16h30

Vendredi :

8h30—11h30

Horaires des travaux sonores

Semaine : 9h—12h / 13h30—19h30

Samedi : 9h—12h / 15h—19h

Dimanche et jour férié : 10h—12h

Numéros utiles :

Police-secours : 17

Sapeurs-pompiers : 18

SAMU : 15

Appel d'urgence : 112

Comité de rédaction :

Laëtitia GUINCHARD, Jean MARCHAL, Sylvie QUERMONT, Virginie VEJUX

Image couverture : Sébastien MARCHAL

Chêne

Le Gouvernement a décidé de refaire la toiture de Notre Dame de Paris à l'identique, c'est à dire avec une charpente en bois d'arbre et de reconstituer cette « forêt » qui nécessite l'emploi de 1 200 chênes de la meilleure qualité, choisis selon des critères sévères.

Un appel a été lancé en février, un peu dans l'urgence, car l'abattage devait avoir lieu avant le 15 mars, par la COFOR, fédération nationale rassemblant les communes forestières adhérentes, en association avec l'ONF, pour que les collectivités offrent la moitié des arbres nécessaires à cette reconstruction.

Le CM, au nom de notre commune, a offert 4 chênes, dont 3 ont été retenus et seront prochainement acheminés vers leur destination pour être transformés en poutres massives.



Budget

Chaque début d'année, revient la tâche d'élaborer le budget communal. Le budget détermine les dépenses possibles par rapport aux recettes escomptées pour l'année en cours.

Parmi ces recettes, l'une est celle du produit des impôts locaux, les fameuses taxes locales, qui étaient 4 mais ne sont plus que 3 : Taxe Foncière Non Bâti, Taxe Foncière Bâti, Taxe d'Habitation.

Le produit de ces taxes découle des taux appliqués à la valeur locative affectée aux différents biens concernés, selon qu'ils sont TFNB, TFB ou TH. La valeur locative est savamment calculée par les services de la Direction Générale des Finances Publiques, proposée pour avis à la Commission Communale des Impôts Directs, dont sont membres des habitants non élus du village.

C'est le CM qui fixe ces taux, dans un cadre très réglementé. Il peut les faire varier à la baisse (c'est arrivé une fois à Breurey, en 2014 : le taux de la TH a été baissé de 19,05% à 10,83%) ou à la hausse (aucune à Breurey depuis 2011).

Depuis une récente réforme, la TH a été figée et prise en charge par l'État. Le seul contrôle que le CM a sur la variation des recettes communales repose sur les taux de la Taxe Foncière Non Bâti et de la Taxe Foncière Bâti. Nous ne les modifierons pas. Montant 2020 : 136 000€.

Une autre, importante, est la DGF (dotation générale de fonctionnement). Elle est versée par l'État à chaque commune, à partir des impôts directs et indirects dont nous abondons le même État. Elle est calculée selon une formule complexe (dont le nombre d'habitants, le potentiel financier, la surface de la commune) et inégalitaire. En effet, elle varie du simple au triple, par habitant, selon qu'il s'agit d'une petite commune rurale ou d'une grande métropole. Alors que les impôts sont les mêmes, que vous viviez dans un petit village ou une grande ville. Montant 2020 : 124 000 €.

D'autres recettes sont possibles. Par exemple pour notre village :

-le droit de forage de la sablière. Il a représenté 120 000 € par an durant la période d'exploitation. Celle-ci s'achève. Les recettes pareillement.

-la location de biens immobiliers. La plus importante est celle des 25 logements communaux. Cette recette est dorénavant importante pour le budget, car la quasi totalité des emprunts souscrits pour ces logements (acquisition, réhabilitation) est arrivée à terme. L'argent, au lieu d'être reversé aux banques, le remboursement annuel avoisinait les 100 000 €, renforce maintenant la trésorerie communale. Recette brute, en cas de location totale : 120 000 €.

-le produit de la forêt, qui inclut la vente des bois et les locations de chasse. Les

revenus sont très variables d'une année sur l'autre, mais en baisse.

Durant les années 2000-2010, le revenu brut était de 300 000 €

Durant les années 2011- 2020, il est descendu à 160 000 €.

De ces revenus, il faut déduire les frais de garderie, la taxe à l'hectare, l'adhésion volontaire obligatoire, la cotisation COFOR, le coût des travaux sylvicoles : entre 30% et 40%.

Campagne de stérilisation

La campagne de stérilisation des chats errants a commencé. Le piégeage s'effectue par quartier et dans un créneau horaire précis de 18h à 22h. Les habitants sont avertis via Panneapocket, ainsi que par un courrier dans les boîtes aux lettres du quartier concerné.

Afin de nous éviter d'attraper des chats domestiqués, merci à leurs propriétaires de les tenir enfermés pendant les heures de piégeage. Les chats errants qui sont capturés sont stérilisés et identifiés. Après quelques jours de convalescence sous surveillance, ils sont relâchés sur le lieu de leur capture.

La stérilisation des chats errants diminue fortement les désagréments : marquage urinaire, vocalises, bagarres, plaies, transmissions de maladies (typhus, coryza, leucose, virus immunodéficience féline, péritonite virale). Elle permet également de maîtriser les foyers de

parasites (puces, tiques, poux, gale) et stoppe tous les problèmes liés à la consanguinité tels que avortements, infections utérines, mortalité à la mise bas, etc.

La stérilisation des chats errants protège donc les chats domestiques. En effet, en tant que vétérinaire, il est malheureusement fréquent de devoir soigner un chat domestique suite à un contact ou une bagarre avec un chat errant : transmission de maladie contagieuse, amputation suite à un abcès, énucléation d'un œil, gestations non désirées, euthanasie de lots de chatons...

Merci aux bénévoles pour leur précieuse aide pour mener à bien cette action qui nécessite organisation et coordination.

Mélanie Raguet



Travaux

Logements communaux

Sur les 25 logements communaux, 6 ont été remis en état cette année : 35 000 €. C'est un investissement coûteux, mais nécessaire. Pour l'avenir, l'adjoint en charge des travaux préconise d'inscrire au budget une somme réservataire de 15% des loyers pour assurer un entretien régulier et une amélioration de ces appartements.

23 sont actuellement loués.

Le revenu moyen annuel des 16 dernières années 2004-2020 est de 100 000 €. Mais seulement de 78 000 € les 4 dernières années.

D'où l'importance et l'urgence d'avoir dû procéder à ces travaux de réhabilitation.

Toiletage

Plusieurs chantiers de nettoyage et de restauration sont en cours dans les rues du village, avec l'assistance de A.I.S., entreprise associative de réinsertion professionnelle.

-enclos du gîte de la Prairie. Murs débroussaillés et relevés, couverture renforcée, crépissage à venir.

-parcelle en friche rue de la Creusotte. Totalement dégagée des taillis qui envahissaient la chaussée et les maisons riveraines.

-croix de l'église et marches. En outre, un projet de restauration de l'esplanade et de la rue escalière de l'Église, avec

adduction des eaux pluviales, sera mis à l'étude.

-croix du cimetière.

-déménagement du calvaire de l'ancien presbytère à la pointe des rues du Général Vaugien et du Capitaine Leroy. Une sculpture étonnante, à découvrir.

Église

-Chauffage

L'étude pour la rénovation du chauffage de l'église a été acceptée par le CM. L'entreprise Goullioud, spécialisée dans le chauffage des bâtiments publics, comme les églises, cathédrales, musées, a été retenue.

Accepté ensuite le programme des travaux, évalué à 85 000 €. Ils devraient débuter cette année.

Question souvent posée : pourquoi rénover un système de chauffage pour une église qui n'est plus utilisée ?

En effet, pourquoi ? Ou pour quoi ? Les voies du Seigneur sont impénétrables.

-Beffroi

Un architecte a été contacté pour mener une analyse approfondie de l'état du beffroi, dont certaines poutres semblent défectueuses.

Bar-restaurant

Les travaux de réhabilitation du bar-restaurant sont achevés, le bail de gérance est signé, il ne manque plus que l'autorisation administrative d'ouverture, conditionnée aux mesures sanitaires édictées par le Gouvernement.

Nous osons espérer que vous serez nombreuses et nombreux à venir fréquenter ce commerce de proximité, quel que soit votre âge. Sauf pour le bar, interdit aux moins vieux de 16 ans pour consommation de boissons alcooliques ou même légèrement alcoolisées.

Ressource en eau

C'est en bonne voie. Voir le bulletin de décembre pour le choix retenu. L'interconnexion peut assurer le déficit actuel, et plus si besoin à long terme. La

demande de subventions a été déposée, l'appel d'offre pour les travaux est prêt à être lancé. Les travaux pourraient débuter cet été.

Le coût estimé des travaux et de la maîtrise d'œuvre s'élève à 220 000 €. La subvention attendue, spécifique aux interconnexions, est de 70%. Resterait à charge de la commune : 66 000 €.

Rappel : le ravitaillement en eau en 2019 a coûté 24 500 €.

Voirie

On ne pourra certainement pas réaliser la totalité des travaux prévus cette année, parce que le coût estimé est largement supérieur au crédit transféré à la CCTS. Dans ce cas, une partie sera reportée sur l'année prochaine.

Explication : la compétence de la voirie communale a été transférée à la Communauté de communes Terres de Saône, en partie. Essentiellement les rues du village et les voies dites d'intérêt communautaire. Approximativement une dizaine de kilomètres, sur les 30 qui sillonnent notre commune. Est transféré également un budget annuel fixe pour son entretien (32 500 €/an), capitalisable d'une année sur l'autre quand il n'est pas utilisé ou utilisé de façon partielle. On ne peut pas modifier la somme transférée. Si le crédit budgétaire est de 32 500 €/an, si 30 000 € ont été consommés l'année N, on ne peut pas réaliser plus de 32 500 € l'année suivante, N+1, + 2 500 € des restes de l'année précédente, soit 35 000 €.

Clairement, l'entretien des 10 000 m de voirie communale transférée à la CCTS coûte à la commune 32 500 € chaque année. Et il reste 20 000 m à entretenir en surplus.

En priorité cette année : chemin des Perches, rue du Champ Martin (caniveau), rue du 14 Septembre (à hauteur du cimetière et devant les cidex), chemin du Chaumont (partie haute), rue des Roches (couche de renforcement),

rue du Capitaine Leroy (carrefour avec chemin des Six Loups).

En second : chemin du Tacot, revêtement chemin du Chaumont (la partie refaite l'an passé), chemin de la Corvée.

MAM

L'ouverture de la Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s installée en lieu et place de l'ancienne école maternelle, désaffectée et précédemment vouée à retourner à l'abandon, est prévue pour bientôt, très bientôt. On attend que le menuisier termine ses travaux. Éric est déjà à la tâche, mais il en a tellement, tellement il est bon artisan.

Elle sera gérée par Cocon d'Éveil.

Cette MAM va bénéficier de locaux restaurés et aménagés pour l'accueil des petits enfants, d'une cour très vaste et sécurisée, d'espaces verts et potagers.



Nous avons le plaisir de vous annoncer que les travaux entrepris autour de l'église sont aujourd'hui en cours d'achèvement.

Notre belle église de Breurey, dont le retable est bien connu des amateurs d'histoire de la région, souffrait d'un manque réel d'entretien de ses extérieurs.

Dans l'objectif de redonner à ce bel édifice des extérieurs dignes de ce nom, nous avons décidé de percer le mur d'enceinte afin de poser une porte qui nous permet un accès aisé et direct pour leur entretien.



C'est l'employé municipal Hervé qui a œuvré pour que ces travaux puissent être dûment effectués.

L'entretien sera fait au cours de cette année et régulièrement afin que nous puissions toutes et tous retrouver un cadre harmonieux autour de notre église.

Par ailleurs, des travaux de rénovation ont également été entrepris pour la croix du cimetière ainsi que celle devant l'église et ses escaliers d'accès.

Nous avons enlevé le calvaire du presbytère, calvaire qui était la propriété de la commune.

Celui-ci a été déplacé à l'intersection de la D6 et de la rue du Capitaine Leroy.

Cet endroit a été stratégiquement choisi par la municipalité car nous avons déjà des calvaires ou des croix à d'autres entrées du village sauf à cet endroit particulier, entrée du village par la route de Provenchère.



C'est désormais chose faite.

Une ancienne rue située Rue des Anciens Combattants et qui rejoint la Rue Saint Pierre a été nettoyée. François l'appelle « le passage secret ».

Projets

Salle des fêtes

La salle de la Longine, c'est le nom de la salle des fêtes, a été construite en 1987-88. Elle a besoin depuis longtemps d'un sérieux rafraîchissement : plafonds tachés, isolation obsolète et inefficace, enduits extérieurs écaillés et sales. On a profité de l'interdiction des rassemblements en lieu clos pour démonter le plafond et inspecter la superstructure : laine de verre souillée et tassée, toiture trouée, rongeurs.. Aussi pour envisager un ravalement de façade : trop mauvais état. Tant qu'à faire, plutôt entreprendre des travaux de rénovation et, pourquoi pas, d'extension ?

Le projet est à l'étude.

Dans l'immédiat, la salle des fêtes n'est pas utilisable. Un peu à cause des plafonds, surtout en raison des arrêtés préfectoraux liés à la pandémie de la Covid-19.

Manufacture UR

Dans le cadre du projet d'un quartier « seniors », nous avons visité la Manufacture des Usines Réunies, à Saint-Loup. C'est une entreprise associative. Elle préfabrique des habitats modulaires en bois local (Vosges, Haute-Saône, Jura), d'une haute qualité acoustique et surtout thermique.

2, 60 m sous plafond, T2 ou T3 de 64 m², studios de 32 m², assemblage possible de plusieurs modules pour des surfaces ou des hauteurs supérieures. Le directeur a insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas d'habitats légers de loisir, comme ceux implantés dans les terrains de camping,

mais de constructions solides et durables, à comparer aux constructions en béton ou en brique. Le concept a semblé plaire.

Collecte biodéchets

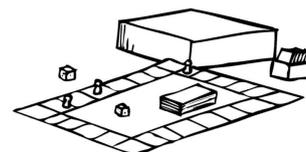
Le SICTOM envisage d'organiser une collecte des biodéchets (les déchets alimentaires), notamment au profit des ménages n'ayant pas la possibilité d'installer de composteurs à leur domicile. Notre commune a donné un accord de principe. Toutefois cette organisation est actuellement suspendue à la demande de la CCTS

Santé

Une ostéopathe, Alice AMBROSINI, est en cours d'installation, dans l'ancien cabinet infirmier, rue des Roches (bâtiment de l'ancienne Poste).

Ludothèque à Breurey

Deux Brueroises ont proposé la mise en place d'une ludothèque municipale pour



permettre aux enfants et jeunes de découvrir et emprunter des jeux de société. Les rendez-vous seront chaque quinzaine (jour à définir) à la bibliothèque municipale place Joly de Colombe. Un catalogue de jeux a été constitué, et pourrait être complété par votre générosité, nous recherchons des jeux « traditionnels » comme jeu de l'Oie, Petits chevaux, Mikado,... Nous espérons pouvoir ouvrir ses portes à partir de juin.

Merci d'avance (renseignements : Laëtitia Guinchatrd, 06 63 66 95 65).

Courriers

M.Alain Schwab saupoudre les boîtes aux lettres de lettres prétendument d'informations qui n'informent de pas grand chose, hormis que le CM n'aimerait pas les vieux. Ce doit être de l'ironie, au regard de l'âge d'une partie du CM, notamment celle du maire.

Toutefois, M. Alain Schwab répète un mensonge qui commence à puer : « les Anciens du club du Caléchet ont été mis à la porte de leur salle par le Conseil municipal ».

Que nenni. Le maire a convié la présidente du club à remettre les clés de cette salle parce qu'il avait décidé d'en changer les serrures, au mois d'août. Le 4 septembre, une lettre a été adressée à la présidente pour, d'une part faire part de l'arrêté préfectoral aboutissant à la fermeture des salles publiques et à l'obligation de déclaration préalable de manifestation, d'autre part l'inviter à venir en mairie retirer les nouvelles clés. Elle n'est jamais venue. Les clés sont toujours accrochées au tableau.

Par ailleurs, l'emplacement du parking réservé aux personnes à mobilité réduite a été déplacé. Il avait été installé à l'arrière de la salle, loin de l'entrée. Il est dorénavant juste devant l'entrée, pour répondre aux besoins des Anciens du club du Caléchet.

Quant au petit commerce de proximité, la réouverture du café restaurant témoigne de l'indifférence du CM à ce sujet. M.

Alain Schwab n'a jamais informé la population de son désaveu pour la fermeture et la liquidation de ce

commerce de proximité en 2016, ni de sa transformation programmée en mairie, et de l'abandon du bâtiment historique qui en est le siège.

On pourrait décliner bien d'autres désinformations dues à cette personne. On en restera là pour le moment.

Carte Avantages jeunes

Pincipe de la Carte jeunes, instituée par le Conseil départemental puis la Région BFC : offrir des réductions sur un panel culturel et ludique contre l'achat d'une Carte personnalisée, au bénéfice des jeunes de 1 à 30 ans.

D'abord proposée par les CIO, les OT, les comités d'entreprise, les établissements scolaires, elle peut l'être maintenant par les collectivités locales (mairies). Elle doit être réservée et payée par le gestionnaire (la commune par exemple) dans un délai impératif.

Le gestionnaire peut

-soit faire payer le coût total : 8 €, réduit à 7 € si la commune participe au financement.

-soit subventionner ce coût, partiellement ou totalement. Dans ce dernier cas, la

Carte jeune est gratuite pour son bénéficiaire.

À Breurey, nous avons choisi :

-4 € à charge de la commune

-3 € à charge du bénéficiaire

-1 € de réduction du fait de la participation communale.

Quelqu'un essaie de répandre la rumeur selon laquelle la gratuité de la Carte jeune en renforcerait le succès sur la commune.

Que les adjoints pourraient contribuer à cette gratuité en se délestant d'une part de leur généreuse indemnité pour subventionner son coût.

Des communes voisines, qui ont réservé et payé des cartes jeunes distribuées ensuite gratuitement, se sont retrouvées avec des reliquats de cartes bonnes à jeter. Pourtant commandées et payées, par la commune, mais pas retirées.

Demander une participation, faible et quasiment symbolique, rapidement

amortie par l'utilisation de cette carte, permet de responsabiliser les familles demanderesse. C'est la logique que nous avons retenue.

Quant à ponctionner les généreuses indemnités des adjoints, ce ne sont pas les mugissements des féroces soldats dans nos campagnes qui nous feront trembler.

La carte jeune 2020 a été bien accueillie, dans le peu de temps laissé entre la mise en place du nouveau CM fin mai 2020, l'information pour l'opération et la date buttoir d'inscription, septembre 2020. Aucune personne intéressée par cette Carte n'a critiqué le coût de sa participation : 3 €.

Le problème a été celui du temps très court pour l'appel à souscription. Et pourtant un succès inattendu : 30 Cartes Avantages Jeunes retenues.

Mme Quermont, en charge de ce dossier, a déjà préparé la campagne 2021. Une information sera faite en temps voulu, aux familles à se manifester rapidement, avant la date buttoir qui sera indiquée.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Abrégé des comptes rendus des Conseils municipaux des 10 et 31 janvier, du 21 février

Extension électrique

Le CM confie au SIED 70 la conduite des travaux d'extension du réseau électrique pour alimenter le pylône de téléphonie mobile que doit installer Free Mobile, chemin de la Charme. Le coût, estimé à 64 220 €, est en partie subventionné (25 000 €). Le reste est à la charge de Free Mobile.

Campagne de stérilisation des chats.

Le CM a décidé de lancer une campagne de stérilisation des chattes et chats, après la réunion d'information du samedi 16 janvier. Les habitants peuvent signaler en mairie les endroits particulièrement touchés. Cette campagne s'étalera sur plusieurs années.

Projet logements seniors.

Un projet de « village seniors » dans le quartier du Grand Mont est mis à l'étude : une partie du terrain de 1 hectare sera viabilisée par la commune et des parcelles seront proposées à la vente, une autre partie sera confiée en maîtrise d'œuvre, à destination privilégiée de personnes âgées autonomes. Plusieurs cabinets ont pris contact : « Aube », de Belfort, la Manufacture des Usines Réunies, de St Loup.

Une visite de cette entreprise associative a eu lieu samedi 27 février, pour les membres du CM et de la commission patrimoine. Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication d'habitat modulaire à partir de bois local (Grand Est, Franche-Comté).

Navette scolaire.

Les communes de Mersuay et Équevilley ont accepté de participer aux frais de la mise en place d'une accompagnatrice dans la navette scolaire du pôle éducatif

Nouvelle ressource en eau.

Le CM décide de confier la mission de recherche en eau potable sur la commune au cabinet André de Pontarlier.

Il accepte le projet d'interconnexion du réseau d'eau potable de Breurey à celui de Faverney. Le montant estimé des travaux est de 220 000 €. Subventions attendues : 70%

Adhésion AIIS.

AIIS-Interm'aide est une association agréée atelier chantier d'insertion. Elle travaille beaucoup pour les communes, notamment pour Breurey cette année : 5 logements, la MAM, l'enclos du gîte de la Prairie, une parcelle à débroussailler rue de la Creusotte, la salle polyvalente pour les peintures, les façades de divers bâtiments communaux en projet.

Le CM décide de renouveler l'adhésion de la commune à cette association et de verser la cotisation de 250 €.

Recrutement agent technique.

La candidature de Guillaume Béluche, 20 ans, titulaire d'un bac pro paysagiste, a été retenue pour un poste temporaire d'agent technique. Poste temporaire destiné à être pérennisé.

Convention assurance statutaire.

Le CM décide d'adhérer à la nouvelle convention de gestion d'assurance risques statutaires proposées par le centre de gestion de la Haute-Saône.

Le taux est de 8,40%, majoré de 1% de la cotisation en frais de gestion.

Collecte biodéchets.

Le SICTOM va mettre en place une collecte des biodéchets en Point d'Apport Volontaire sur l'ensemble du territoire. Le CM autorise le maire à signer la convention proposée par le SICTOM.

Forêt.

Le CM accepte l'intégralité du programme 2021 de travaux d'entretien de la forêt proposé par l'ONF, pour un montant estimé de 28 600 €.

Le CM décide de proposer gracieusement 4 chênes sur pied, repérés et marqués par l'ONF, parcelle 40, pour la reconstruction de la charpente de Notre-Dame de Paris. La commune prendra à sa charge, si ces arbres sont retenus, les frais d'abattage et de débardage.

Mission d'aménagement du secrétariat.

Le CM confie l'étude d'un projet d'aménagement de la mairie dans les locaux existants et ceux de l'ancienne école, appelés Farfadets, à Mme Brigitte Garret, de Bougnon,

La proposition d'honoraires pour cette mission est de 2 300 €.

Travaux de voirie.

Le programme de travaux de voirie, conjointement déterminé avec la CCTS, est accepté, pour un

coût estimé de 60 000 €, hors subventions.

Modification des horaires de postes de travail.

Le poste de la secrétaire comptable est définitivement maintenu à 30 heures hebdomadaires, au lieu de 35, à la demande de sa titulaire.

En compensation, celui de l'APC est porté de 15 à 20 heures, pour permettre plus de travail de secrétariat.

Salle des fêtes.

Contact a été pris avec le cabinet Bergeret (qui a été maître d'œuvre en 1986-90 pour sa construction) dans le but d'étudier une réfection et un agrandissement de la salle polyvalente de la Longine.

Déjections canines

Il est rappelé que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts, espaces de jeux pour des raisons élémentaires de salubrité publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections. La commune a mis à disposition suffisamment de bornes décrottoirs

En cas de non-respect, il sera fait application des sanctions prévues aux articles 632-1 et 131-13 du code pénal : amendes de 150 à 450 €.

Agent technique

L'entretien du village et de ses infrastructures - espaces verts, voirie, bâtiments et logements communaux, réseaux eau et assainissement, lagunage, captages et réservoirs, chaufferie communale, débroussaillage- ne peut pas se faire sans agents techniques.

Les adjoints se donnent sans compter pour assister les agents en poste. Des entreprises sont embauchées pour les travaux les plus lourds.

Il est apparu que ce n'est pas suffisant et le CM a été convaincu qu'il fallait recruter un agent technique supplémentaire.

Un jeune homme commence donc, ce 15 mars, un CDD d'un an, prévu pour être transformé en CDI. Titulaire d'un baccalauréat professionnel paysagiste, il a été retenu à l'issue d'un stage d'évaluation qui s'est révélé tout à fait satisfaisant.

Dépôts sauvages

Un de plus, aux Martins-Pêcheurs en bordure de l'un des étangs. Des sacs débordants de canettes métalliques, de bouteilles de verre, de litière à chat, de déchets de nourriture... Quelques papiers aussi. On est remonté à la source.

Les dépôts sauvages sont une grave source de pollution, contre laquelle le Gouvernement lutte de plus en plus fort. Par exemple, l'amende a été portée de 150 à 1 500 €, avec saisie du véhicule en cas de son utilisation pour le transport des ordures.

Le système de collecte des ordures ménagères est tout à fait performant et peu coûteux. Ce genre de comportement n'est guère compréhensible.

La boîte à idées



Cette boîte qui est placée devant chez Emma coiffure sert pour la correspondance entre les enfants et les anciens, pour donner des idées....

Nous avons eu des suggestions, notamment une bibliothèque de rue, demandée par une jeune ado.

Nous avons trouvé l'armoire mais reste à la restaurer, et le lieu. Nous vous informerons de sa mise en place prochainement.

Une autre personne nous a suggéré de mettre des perchoirs sur le toit de l'église ou encore sur la Mairie, pour accueillir des cigognes et puis mettre de grands pots de fleurs avec arbuste sur la place en bordure des jets. Nous y réfléchissons.

Pâques à Breurey

La commission de l'animation a demandé au conseil municipal l'autorisation de distribuer quelques chocolats pour les enfants scolarisés sur le RPI de Favorney et habitants notre village, soit les enfants allant de la petite section au CM2.

Nous avons passé commande.

Nous installerons un mini jardinet dans l'espace verdure, aux pieds des escaliers, sur la place, quelques jours avant.

Une invitation auprès des enfants concernés aura été faite dans les boîtes aux lettres.

Les plus petits pourront chercher leur chocolat caché, quant aux plus grands, nous leur offrirons avec la distanciation nécessaire que nous sommes obligés de respecter en raison de la pandémie.

Nous avons voulu marquer le coup en cette période de Pâques, ne pouvant pas organiser une chasse à l'œuf traditionnelle.

Pensez à venir masqué ! Rendez-vous Samedi 3 Avril 2021 à 10h sur la place.



APPEL AUX RESPONSABLES ASSOCIATIFS ET D'ENTREPRISES

La commission communication prévoit la réalisation d'un annuaire recensant les associations et entreprises du village

Si vous souhaitez faire connaître votre association et entreprise auprès des habitants-es du village, veuillez nous transmettre par mail à breurey@orange.fr :

Nom de l'entreprise ou association

Coordonnées

Brève description